Formation Organilog dans vos locaux

Consignes au niveau matériel et locaux



Dernière mise à jour : 07/12/2021

La société ADALGO va intervenir prochainement **dans vos locaux** pour une action de formation, voici donc les adaptations matérielles à prévoir.

- Les formations se font directement dans les locaux de l'entreprise bénéficiaire de la formation ce qui permet aux stagiaires de travailler dans les conditions les plus proches possibles de ces conditions habituelles de travail.
- Une pièce équipée de tables et chaises avec la capacité d'accueil suffisante pour au moins l'ensemble des stagiaires et l'animateur-rice.
- Les locaux de l'entreprise accueillante devront respecter les normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité en vigueur.
- La formation implique une pratique intensive de la solution Organilog. Elle se fera sur les ordinateurs, tablettes ou smartphones, utilisés habituellement par les stagiaires dans le cadre de leur travail, ce qui permettra aux stagiaires de travailler dans les conditions les plus proches possibles de leurs conditions habituelles de travail.
- Le stagiaire pourra également se munir d'une tablette ou d'un mobile selon les besoins.
- Une connexion internet stable sera également nécessaire.
- Dans le cas d'une formation groupée, il convient de prévoir au minimum un ordinateur pour deux stagiaires. Dans ce cas, les locaux doivent permettre de regrouper les stagiaires deux par deux afin qu'ils puissent travailler ensemble sur le même ordinateur.
- Un vidéoprojecteur ou un grand écran pouvant être connecté à un ordinateur sera également nécessaire afin de permettre au formateur de partager son écran à tous les stagiaires afin de reproduire certaines manipulations en simultané avec le formateur. Le formateur peut apporter son vidéoprojecteur si vous le souhaitez et si vous le prévenez au moins 5 jours ouvrés avant la formation.